

Résultats de la campagne « C'est plus ou c'est moins ? »

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2026, la commune de Woluwe-Saint-Pierre, en partenariat avec Neo&Nea, a invité les habitants à calculer leur empreinte carbone afin de mieux comprendre l'impact de leur mode de vie sur le climat. Cette initiative a rencontré un véritable succès avec plus de 1 300 calculs entamés et 1 046 questionnaires validés.

Au-delà des chiffres, cette campagne permet d'identifier les principaux leviers d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et construire une commune plus résiliente face aux défis climatiques.

Pourquoi calculer son empreinte carbone ?

L'empreinte carbone représente l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre générées directement ou indirectement par notre mode de vie : logement, déplacements, alimentation, achats, numérique ou encore services publics.

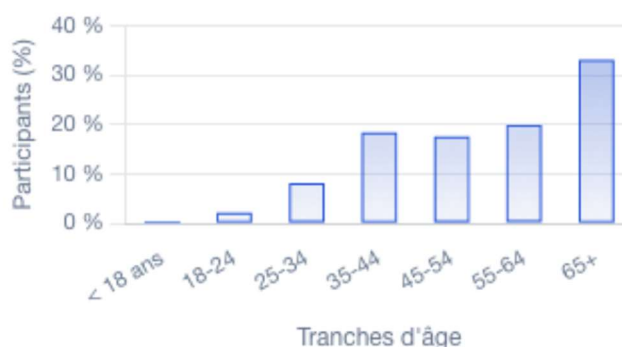
Connaître son empreinte permet de mieux comprendre où se situent ses principaux impacts et quelles actions sont les plus efficaces pour les réduire.

Une forte participation des habitants

La campagne a permis de recueillir 1 046 empreintes carbone complètes et validées.

Les participants reflètent une forte représentation des 45 ans et plus.

Répartition par âge

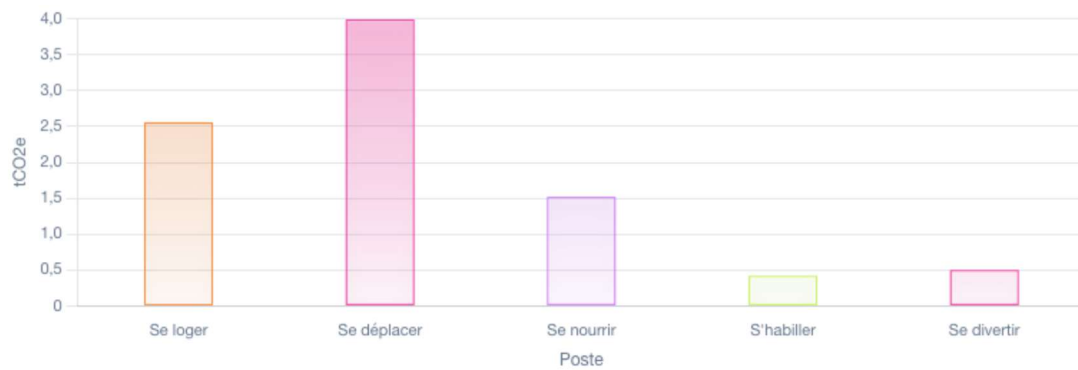


Quelle est l'empreinte carbone moyenne des participants ?

L'empreinte carbone moyenne des participants s'élève à **11,67 tonnes de CO₂e par personne et par an**. Le poste principal est « se déplacer » (3,91 tonnes), suivi du poste « se loger » (2,37 tonnes) puis de « se nourrir » (1,52 tonne). Les postes « s'habiller » et « se divertir » représentent moins de 0,5 tonne.

À titre de comparaison, l'empreinte carbone moyenne estimée pour un habitant belge est en 2021 d'environ **14,4 tonnes de CO₂e par an**.

Les résultats sont sans équivoque : trois domaines représentent l'essentiel de notre impact climatique.



À titre de comparaison, l'empreinte carbone moyenne estimée pour un habitant belge est en 2021 d'environ **14,4 tonnes de CO₂e par an**.

Cela montre que les participants présentent globalement une empreinte plus faible que la moyenne nationale, même si des marges de progression importantes subsistent.

1. Se déplacer

La mobilité constitue le premier poste d'émissions avec 3,91 tonnes CO₂e.

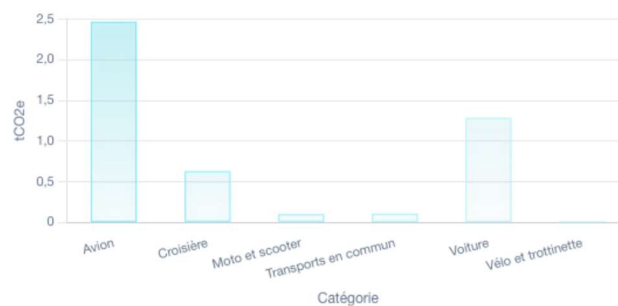
Empreinte carbone se déplacer



Les principaux enseignements sont :

- l'avion est la source d'émissions la plus importante ;
- 63 % des participants ont pris l'avion durant l'année écoulée ;
- la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé ;
- 65 % des automobilistes roulent encore avec un véhicule thermique.

Répartition par catégorie



Les vols longue distance et l'utilisation régulière de la voiture représentent donc les principaux leviers d'amélioration.

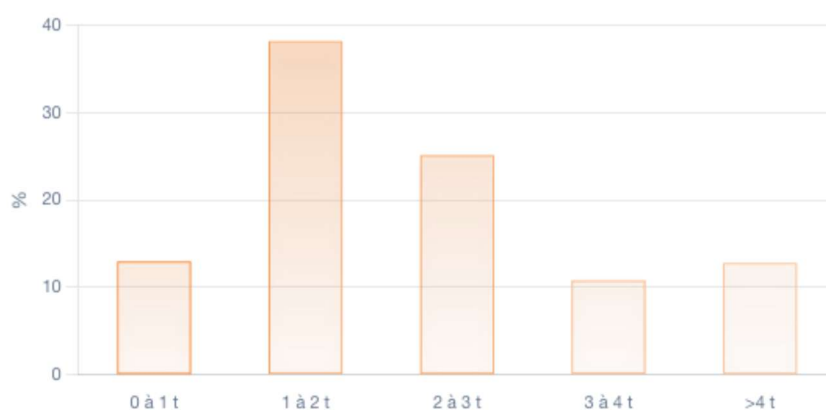
Quelques actions possibles

- privilégier le train lorsque cela est possible ;
- recourir davantage aux transports publics ;
- utiliser le vélo pour les trajets du quotidien ;
- partager davantage les déplacements en voiture.

2. Se loger

Le deuxième poste concerne le logement avec 2,37 tonnes CO₂e.

Empreinte carbone se loger



L'enquête montre que :

- 87 % des participants se chauffent au gaz ;
- 41 % habitent un logement possédant un PEB D ou E ;
- 20 % chauffent leur habitation à 21°C ou davantage.

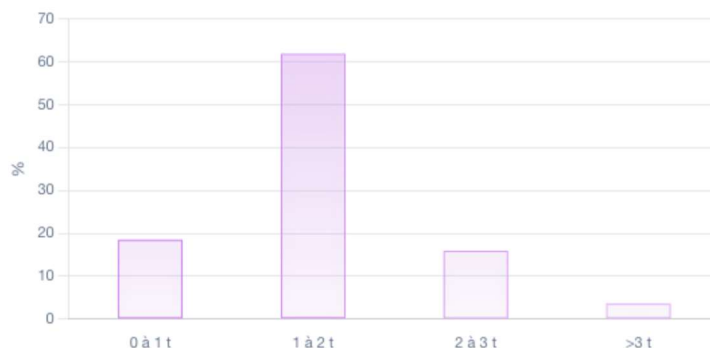
Quelques actions possibles

- améliorer l'isolation ;
- réduire légèrement la température intérieure ;
- remplacer progressivement les systèmes utilisant des combustibles fossiles ;
- étudier les opportunités offertes par les pompes à chaleur ou les communautés d'énergie.

3. Se nourrir

L'alimentation constitue le troisième poste d'émissions avec 1,52 tonne CO₂e.

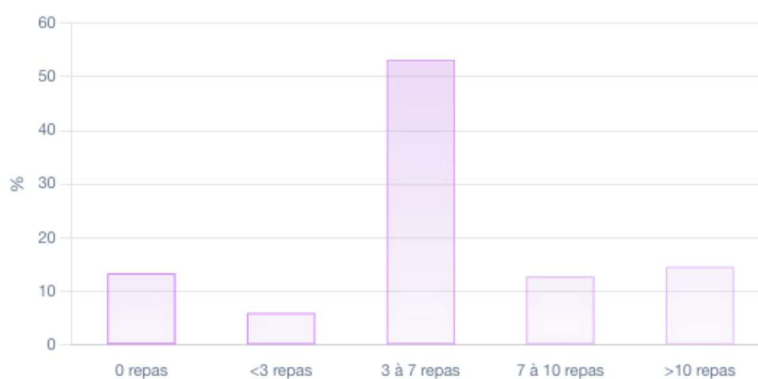
Empreinte carbone se nourrir



Les résultats montrent que, sur une moyenne de 14 repas par semaine (hors petits-déjeuners), les participants adoptent déjà des habitudes alimentaires relativement favorables au climat :

- plus de la moitié des repas consommés sont végétariens ou végétaliens ;
- près de la moitié des participants ne boivent jamais d'eau en bouteille.

Repas avec viande



La consommation de viande reste néanmoins un facteur déterminant de l'empreinte alimentaire.

Quelques actions possibles

- augmenter la part des repas végétariens ;
- privilégier les produits locaux et de saison ;
- limiter le gaspillage alimentaire ;
- boire davantage l'eau du robinet.

4. S'habiller

L'impact du textile apparaît relativement limité dans l'empreinte globale (0,41 tonne CO₂e en moyenne).



Néanmoins, les choix de consommation influencent fortement ce résultat. La majorité des participants achètent entre 11 et 50 vêtements neufs par an.

Des alternatives existent :

- achat de seconde main ;
- réparation des vêtements ;
- échanges et vide-dressings ;
- achats plus durables et moins fréquents.

5. Le numérique

L'empreinte du numérique atteint en moyenne 0,45 tonne CO₂e.

Les principaux impacts proviennent :

- du remplacement fréquent des appareils ;
- du streaming vidéo ;
- de certains usages intensifs de l'intelligence artificielle.

Prolonger la durée de vie des appareils reste l'action la plus efficace pour réduire cet impact.

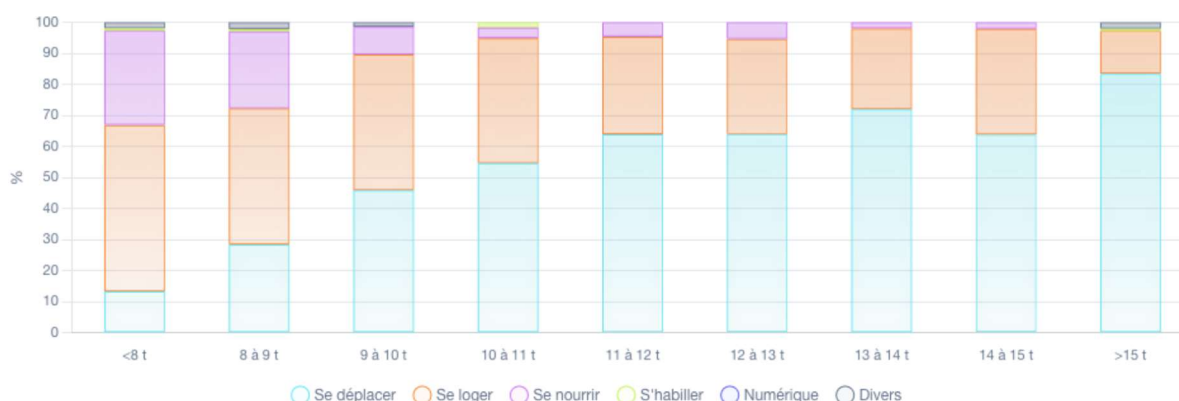
Ce que nous apprennent les résultats

L'analyse met en évidence un constat important : lorsque l'empreinte carbone augmente fortement, ce sont principalement les déplacements qui en sont responsables, en particulier l'avion et l'automobile. À l'inverse, les postes liés au textile ou au numérique restent relativement faibles dans le total des émissions.

Autrement dit, les actions les plus efficaces pour réduire son empreinte concernent avant tout :

1. les déplacements ;
2. le chauffage du logement ;
3. l'alimentation.

Répartition des niveaux d'empreinte par catégorie dominante



Et maintenant ?

Cette campagne constitue une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Climat communal. Les enseignements tirés permettront à la commune d'adapter ses actions de sensibilisation et d'accompagnement des habitants.

Ils confirment également que la transition climatique ne repose pas uniquement sur les pouvoirs publics : chacun peut agir à son niveau, souvent avec des bénéfices immédiats pour son portefeuille, sa santé et sa qualité de vie.

La commune remercie chaleureusement les 1 046 habitants qui ont participé à cette démarche collective et contribueront, par leur engagement, à construire un avenir plus durable pour Woluwe-Saint-Pierre.